



**SAINT-LOUIS**  
Agglomération  
Terres d'avenir

- AVIS D'ATTRIBUTION -

**1. Pouvoir adjudicateur :**

SAINT-LOUIS Agglomération  
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président  
Place de l'Hôtel de Ville  
CS 50199  
68305 Saint-Louis Cedex  
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85  
E-mail : [direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)  
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>  
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>  
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale  
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

**2. Objet du marché :**

Intitulé :

Aménagement de la ZAC du Quartier du Lys à Saint-Louis – Etudes liées à l'aménagement sous forme de ZAC, dossier de création, dossier de réalisation, études de maîtrise d'œuvre et suivi des travaux – RELANCE

Type de marché :

Marché de maîtrise d'œuvre

Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
71 30 00 00-1	Service d'ingénierie

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Durée du marché - délai d'exécution :

Le marché est conclu à compter de sa date de notification au titulaire jusqu'à la date d'expiration de la garantie de parfait achèvement des travaux.

A titre indicatif, la durée nécessaire à la réalisation des dossiers de création et de réalisation de la ZAC (y compris toutes les études annexes) est estimée à 2 ans.



Concernant le suivi d'exécution des travaux, la durée prévisionnelle dépendra du rythme de commercialisation des parcelles. Cette durée est estimée entre 5 et 15 ans.

La durée du contrat est liée à la complexité de l'opération urbaine et à la nécessité d'assurer une articulation entre le travail de conception, la conduite des procédures réglementaires ainsi qu'à la réalisation des aménagements des travaux.

Les délais maximum de réalisation des différents éléments composant la mission de maîtrise d'œuvre seront précisés dans le cadre de la MMP accompagnant l'affermissement de la tranche optionnelle n°2.

**Type de procédure :**

Appel d'offres ouvert (application de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique)

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique	60 %
2	Prix	40 %

**Publications antérieures concernant le même marché :**

Avis d'appel public à la concurrence paru :

- Au BOAMP n°23-146274 du 20/10/2023 ;
- Au JOUE du 23/10/2023 sous le n°2023/S 204-642300

Rectificatif :

- Au BOAMP n°23-156809 du 10/11/2023 ;
- Au JOUE du 13/11/2023 sous le n°2023/S 218-686824

**3. Attribution du marché :**

**Date d'attribution du marché :** Vendredi 5 janvier 2024

**Titulaire du marché :**

EGIS VILLES ET TRANSPORTS  
1, avenue de l'Europe  
BP50042  
67013 STRASBOURG Cedex

**Montant des prestations :**

Pour un montant total de 522 904,65 € HT pour les prestations relevant de la tranche ferme, tel qu'il ressort du document financier complété par le candidat.



Les tranches optionnelles seront rémunérées de la façon suivante :

- Tranche optionnelle n°1 chiffrée à 14 275,00 € HT ;
- Tranche optionnelle n°2 rémunérée sur la base d'un des pourcentages de rémunération suivants :
  - o Pour des travaux d'un montant inférieur à 5M € HT : 6,38%
  - o Pour des travaux d'un montant compris entre 5M et 10M € HT : 6,16%
  - o Pour des travaux d'un montant supérieur à 10M € HT : 5,94%

#### **4. Renseignements complémentaires :**

##### **Autres informations**

Date de signature du marché : Jeudi 4 janvier 2024

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

#### **5. Procédures de recours :**

##### **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Strasbourg  
31, avenue de la Paix  
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex  
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66  
E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

##### **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal administratif de Strasbourg  
31, avenue de la Paix  
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex  
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66  
E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

##### **Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics  
1, rue du Préfet Claude Erignac  
54038 Nancy Cedex  
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24  
E-mail : [caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr)  
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

**Date d'envoi du présent avis :** Mardi 9 janvier 2024

